

## PROFIL DE POSTE – Solier moquettiste

### TYPE DE CONTRAT

**Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage** de 12 à 13 mois, portés par le GEIQ BTP 42 pour ses entreprises adhérentes – alternance au centre LES COMPAGNONS DU DEVOIR à La Talaudière.

**Objectifs.** Les GEIQ recrutent, **avec la volonté de pérenniser les postes à l'issue**, dans les entreprises de pose de sols adhérentes et partenaires des **GEIQ BTP 42** (ROLANDO-GIROUDON ; UNIVERSOLS ; APM 42 & CLÉMENTE ; POINTS SOLS ; CHEMINAL ; etc.), **GEIQ BTP 63** (entreprises locales avec candidats du secteur) et **GEIQ BTP 73** (APM 73 – candidats du bassin d'Albertville). Pendant les contrats d'alternance, les salariés évolueront sur les chantiers des entreprises utilisatrices basées dans la Métropole de Saint-Étienne, de la Plaine du Forez, du roannais, de l'agglomération de Clermont-Ferrand, d'Albertville. **Un CARED ou POE C sont mobilisés en amont, à compter du 14/06/2021.**

### PROFILS

Femme/homme à partir de 18 ans, ou très proches de la majorité, ayant la volonté de se former au métier de solier- moquettiste. **Titre de séjour avec autorisation de travail indispensable.**

**Savoir-être :** être attentif et à l'écoute, faire preuve de réflexion, être minutieux, être ponctuel et dynamique. Avoir le sens de l'anticipation et de l'organisation. Avoir des capacités d'adaptation (en fonction des caractéristiques des différents chantiers). Respecter les process de pose, savoir rendre compte. Vouloir travailler en équipe et collaborer. Bonne condition physique indispensable.

Savoir lire des consignes simples. La compréhension du français est un préalable, mais niveau minimum demandé (Compréhension de consignes et de verbes d'action simples...). Durant la préqualification CARED/POE une remise à niveau est prévue, mais savoir compter (**Opérations de base : + - / x**) et posséder les bases de calcul d'une surface, des proportions et des conversions de mesures.

### MÉTIER

Travail en équipe. Le **solier-moquettiste** est le **spécialiste de la pose** et de la réfection des revêtements des sols : sols souples (Lino, PVC, moquettes, textiles...), planchers flottants. Il en assure, **la découpe, la fixation, l'adhérence**. Il pose et fixe des accessoires et des éléments connexes, plinthes, barrettes de fixation.

Travail très physique, avec port de charges lourdes, alternance continue de la station debout et au sol, à genoux. Les pantalons de travail sont équipés de genouillères amortissantes.

### OPÉRATIONS LIÉES À L'EXERCICE DU MÉTIER

- Être en lien permanent avec le responsable hiérarchique – chef d'équipe ou chef de chantier
- **Comprendre des consignes simples en français**
- Savoir lire (**Compréhension du vocabulaire technique, nom des matériaux et verbes d'action**)

GEIQ BTP 42 - 13 rue Camille de Rochetaillée - 42 000 SAINT-ETIENNE – 07 86 72 03 17

Courriel : [admin@geiq-btp42.fr](mailto:admin@geiq-btp42.fr) - SITE INTERNET - [www.geiq-btp42.fr](http://www.geiq-btp42.fr)

SIRET : 49902611000019 – APE 8899B

- Savoir compter et maîtriser les opérations de base (+ - / x ; prise de côtes et de mesure)
- Chargement, déchargement, pose
- **Respect des consignes de sécurité (port des EPI, ...)**
- Respect des procédures et process de pose
- Respect et entretien du matériel
- Être garant de la bonne exécution de son travail
- Respect de l'environnement

## **EXPÉRIENCE et FORMATION**

Les débutants dans le métier sont totalement les bienvenus mais une première expérience professionnelle dans les métiers du bâtiment de second œuvre (Carrelage, menuiserie, pose de plaques de plâtres...), ou dans tout autre secteur d'activité, est un plus. Toute expérience déjà acquise dans le domaine sera valorisée, notamment en termes de rémunération.

## **MOBILITÉ**

Pour les alternants des entreprises de La Loire, les différents chantiers se situent dans l'agglomération Stéphanoise, et roannaise, dans La Plaine du Forez ou dans la métropole lyonnaise. Les grands déplacements sont rares, voire inexistants. **Être titulaire du permis B est un plus, même sans véhicule personnel. En raison de la localisation de certaines des entreprises, tout autre moyen de locomotion (Vélo, scooter...) est fortement recommandé.**

## **DESCRIPTIF DE L'ALTERNANCE**

L'apprenant sera sous la responsabilité d'un compagnon qualifié, d'un chef d'équipe ou d'un chef de chantier. Il bénéficiera d'un double tutorat : encadrement par un tuteur professionnel en entreprise et encadrement par un tuteur socio professionnel représenté par un chargé d'accompagnement des GEIQ BTP. Le salarié en alternance évoluera au sein des différentes équipes en place. **Prise de poste : entre le 26/07 et le 23/08/2021.** Dans le cas où les entreprises utilisatrices fermeraient pendant la période des congés d'été, le contrat sera signé au terme de la préqualification, afin de sécuriser la situation du salarié alternant.

## **LIEU de FORMATION**

La Maison de Saint-Etienne des COMPAGNONS DU DEVOIR, 34 rue Raoul Follereau - 42350 LA TALAUDIÈRE → 482 heures (14 semaines) en alternance.

## **REMUNERATION**

Pendant le contrat en alternance, de 75% à 100% du SMC (Salaire Minimum Conventionnel) pour 151.67 heures/mois + heures supplémentaires majorées + primes de repas (10.35€/jour) et de trajets. Les rémunérations varient donc **de 1 000€ nets à 1 600€ nets.**

GEIQ BTP 42 - 13 rue Camille de Rochetaillée - 42 000 SAINT-ETIENNE – 07 86 72 03 17

Courriel : [admin@geiq-btp42.fr](mailto:admin@geiq-btp42.fr) - SITE INTERNET - [www.geiq-btp42.fr](http://www.geiq-btp42.fr)

SIRET : 49902611000019 – APE 8899B